

France & Belgique – Belgique & France
Formation 2020 – courte & validante
« **Coordonnateur des programmes et des activités en ETP** »

Le CEP en partenariat avec l'IPCEM propose, au 1^{er} semestre 2020,
une formation validante de coordonnateur en (ETP)

Le Centre d'Éducation du Patient asbl, organisme ressource belge en ETP et l'IPCEM, Institut français spécialisé dans la formation des soignants à la méthodologie et aux pratiques en ETP allient leurs expertises pour soutenir les formations en ETP.

La formation de « coordonnateur en ETP » est certifiée par l'IPCEM. Elle répond aux normes et recommandations de l'OMS (1998) et aux exigences françaises pour pouvoir **coordonner l'Éducation Thérapeutique du Patient en France dans le cadre de programmes¹**.

Ancrée sur une pédagogie active, cette formation courte de 40 heures, organisée en présentiel et e-learning, se veut une réponse à un réel besoin des professionnels de la santé et du social d'augmenter leurs savoirs théoriques et la qualité de leurs pratiques.

Public

Elle s'adresse aux professionnels de santé et du social ayant suivi la formation de base en ETP ou pouvant prévaloir d'une expertise de terrain en ETP – 20 participants maximum.

Où ? ACSOL – Chaussée de Louvain, 1081 5022 Namur	11-12 mai 2020 15-16 juin 2020 E-learning (12 heures) De 8h30 à 16 h30.
Coût : 980 euros Code de la formation : 2020/02	Inscription – cliquez ici

Contact - Belgique Centre Education du Patient, asbl rue de Fernelmont, 40 – Namur Marie Madeleine Leurquin Tél. : + 32 81 35 40 42 https://www.educationdupatient.be/	Contact - France IPCEM 8/14 Passage Sainte Anne Popincourt -Paris Maxime MORSA Tél. : + 33 1 43 14 74 63 http://ipcem.org/
--	---

¹ France - décret du 14 janvier 2015.

Les programmes de formation en ETP proposés par l'IPCEM **répondent aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (2007)** et permettent de préparer les soignants aux compétences des éducateurs définies par l'article 84 de la loi HPST et le décret n°2010-906 du 2 août 2010, actualisé par l'arrêté du 31 mai 2013, relatif aux compétences requises pour dispenser et coordonner l'éducation thérapeutique du patient. Ils permettent de répondre à la nécessité de formation en ETP désormais rendue obligatoire pour tous les intervenants en ETP par **l'arrêté du 14 janvier 2015** relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement.

En outre, le décret du 14 janvier 2015 demande aux coordonnateurs de programmes autorisés d'avoir suivi une formation à la méthodologie à la coordination de programmes d'ETP.

Présentation générale

Les objectifs pédagogiques de la formation contribuent à l'acquisition 6 compétences suivantes :

- Constituer une équipe transversale autour d'une démarche d'ETP
- Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP
- Organiser et conduire une démarche d'ETP
- Animer et coordonner les acteurs de l'ETP, suivre le déroulement de la démarche d'ETP
- Evaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques d'ETP
- Communiquer sur l'expérience de l'équipe d'ETP, par oral et par écrit.

Grâce à l'expérience acquise depuis plus de 25 ans dans le domaine de la formation en ETP et à la proposition d'activités pratiques tout long de ses formations, l'IPCEM permet aux participants d'y trouver les conditions d'application des compétences éducatives et la réflexivité pour pouvoir les ajuster. Ainsi, lors de la mise en œuvre des programmes de formation, les formateurs sollicitent systématiquement les besoins, l'expérience et les acquis des participants, et les formateurs de l'IPCEM peuvent, en fonction des besoins exprimés, adapter le programme à leurs préoccupations. Tous les formateurs IPCEM possèdent en outre une grande expérience de l'ETP et de la formation.

Cette intégration de l'éducation à la réalité actuelle des soins est en effet l'une des préoccupations premières de l'IPCEM. Pour cette raison, les formations IPCEM s'appuient sur une pédagogie active avec alternance entre réflexion personnelle et collective, apports théoriques et activités concrètes.

Validation de la formation

La présence à l'ensemble des sessions de la formation permet de valider le cycle.
De plus, nous offrons la possibilité de réaliser un travail écrit pour obtenir le « **Certificat de formation méthodologique à la démarche d'éducation thérapeutique du patient** », correspondant à 80h de formation au total (NON OBLIGATOIRE).

Pour la France...

... Cette formation permet aux praticiens de valider une formation d'au moins 40 heures réglementaires.

... Le certificat de l'IPCEM offre la possibilité de valider des acquis d'enseignement en vue d'un D.U.

Labellisé OGDPC

Outils et supports pédagogiques

Pour accompagner l'apprentissage, faciliter la réalisation des activités pédagogiques et laisser une trace des contenus abordés, **nous mettons à la disposition des participants de nombreux documents pédagogiques**. Une clé USB est distribuée à chaque participant. Elle comprend notamment :

- Une synthèse écrite du contenu de la formation
- Un accès au Forum D (documentation en ETP)
- Un accès à l'auto questionnement (outil d'aide à l'amélioration des programmes d'ETP)
- Un accès à la revue ETP (pour une durée de 1 an)

Un recueil de techniques d'animation est également distribué aux participants.

Intersessions

A la fin de chaque session, une activité préparatoire à l'intersession est proposée. Elle permet à chacun d'analyser l'application de compétences suite à la formation.

Suivi de nos formations

Le CEP et l'IPCEM assurent un suivi pédagogique des formations : les participants ont la possibilité de poser par courriel aux formateurs des questions relatives aux contenus de la formation.

Labellisé OGDPC

Plan de la formation

SESSION 1 : Analyser le contexte et concevoir une démarche d'éducation thérapeutique du patient et mobiliser l'équipe pluridisciplinaire »

Durée : 2 jours de formation en présentiel.

Objectifs pédagogiques

À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

1. Analyser le contexte environnemental et institutionnel dans lequel s'inscrit le programme d'ETP (le territoire, les réseaux, les associations de patients)
2. Coordonner le parcours d'ETP dans le cadre des parcours de soins des patients
3. Gérer l'équipe éducative
4. Conduire une supervision formative des activités d'ETP
5. Animer une réunion d'équipe pluridisciplinaire
6. Identifier les critères de qualité d'une équipe qui fonctionne

SESSION 2 : "Fondements et conception d'une démarche pédagogique d'éducation thérapeutique du patient"

Durée : 12 heures en e-learning.

Elle permet aux participants, selon leur formation antérieure, d'actualiser, de prendre connaissances et de s'appropriier l'ensemble de la démarche d'éducation thérapeutique. Des exemples, des témoignages ainsi que des activités illustrent les conditions d'application de l'ETP. Des liens entre les forums en présentiel sur la coordination des activités d'ETP et le forum B-e sont établis par les formateurs IPCEM.

Objectifs pédagogiques

À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

1. Décrire les principes de la démarche d'éducation thérapeutique
2. Expliquer l'importance pédagogique du diagnostic éducatif et du contrat d'éducation
3. Sélectionner, pour différentes compétences du patient et objectifs pédagogiques, les techniques ou outils pédagogiques adaptés au contexte d'exercice
4. Argumenter l'intérêt de l'évaluation pédagogique dans le soutien à l'apprentissage du patient
5. Concevoir des outils d'évaluation et des documents portant trace de l'éducation thérapeutique
6. Planifier un programme d'éducation thérapeutique en fonction des compétences et du contexte d'exercice.

Labellisé OGDPC

SESSION 3 : "Evaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques d'éducation thérapeutique du patient »

Durée : 2 jours de formation en présentiel.

Elle met l'accent sur le soutien de l'apprentissage du patient par des techniques pédagogiques adaptées aux conditions d'exercice en ville et par l'évaluation pédagogique, par le patient, de ses compétences et de son suivi éducatif.

Objectifs pédagogiques

À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

1. Coordonner la production/ l'utilisation d'outils pédagogiques
2. Coordonner les auto-évaluations annuelles et évaluations quadriennales des programmes d'ETP
3. Produire un rapport d'activités de l'ETP
4. Prendre des décisions pédagogiques pour faire évoluer la démarche et les pratiques d'ETP
5. Concevoir un outil de pilotage des activités d'éducation thérapeutique du patient
6. Communiquer en interne et en externe sur un programme d'ETP.

Labellisé OGDPC

Inscription

- Sur le site des institutions
- Par courrier en renvoyant le bulletin rue de Fernelmont, 40 à 5000 Namur

Bulletin d'inscription – formation 6 jours coordonnateur Code 2020/02

Nom :

Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél :

Mail du participant :

Nom du directeur ou du responsable de l'établissement (si concerné) :

Code de la formation

Date et signature

L'inscription sera validée dès réception du versement sur le compte
IBAN BE 50 7965 3032 3418 avec mention du code de la session, du nom et du prénom du
participant (Code : 2020/02, Nom, Prénom)

Labellisé OGDPC